

Fiche d'évaluation d'un projet de co-recherche

Table des matières

1.	Qualité de l'objectif.....	2
1.1.	L'enjeu sociétal : formulation et pertinence	3
1.2.	Adéquation du projet avec l'enjeu sociétal	3
1.3.	Base systémique.....	4
2.	Degré exploratoire.....	5
2.1.	Caractère innovant.....	5
2.2.	Caractère incertain	5
3.	Equipe.....	6
3.1.	Transdisciplinarité et Communauté de sens.....	6
3.2.	Compétences	7
4.	Programme de travail	8
4.1.	Adéquation du programme avec les objectifs de recherche.....	8
4.2.	Adéquation du programme avec l'approche en Co-création.....	8
4.3.	Adéquation du programme avec une recherche et une innovation responsable	9
4.4.	Démarche exploratoire.....	9
5.	Faisabilité.....	10
5.1.	Contraintes externes	10
5.2.	Contraintes internes.....	10
5.3.	Ressources.....	11

6.	Valorisation et Impacts	12
6.1.	Capacité et intention d'usage des résultats	12
6.2.	Démocratie des connaissances	12
6.3.	Durabilité sociale	13
6.1.	Durabilité environnementale	13

Code Couleur

Le projet répond de manière particulièrement remarquable au critère. Il n'y a pas de recommandation particulière qui est formulée.
Le projet répond de manière suffisante au critère au regard des objectifs d'un projet de co-recherche. Des recommandations sont formulées pour permettre son amélioration. Dans le cadre de l'instruction du dossier, Innoviris s'assure en amont de la proposition de financement de l'engagement des bénéficiaires à prendre en compte ces recommandations. Par la suite, Innoviris contrôle leur prise en compte au cours du projet dans le cadre de sa mission de contrôle de la bonne exécution de celui-ci. Ceci permet de mitiger le risque de financement pour la Région tout en encapacitant les bénéficiaires à prendre le risque de la recherche et de l'innovation.
Le projet présente une fragilité sur ce critère. Celle-ci doit être résolue avant le démarrage du projet. Un cumul de fragilités (ensemble de sous-critères oranges pour toute une catégorie ou majorité de critères orange sur l'ensemble des critères) indique un problème plus structurel et rend le risque de financement pour la Région trop important.
Il y a un manque, la réponse au critère est absente ou clairement incomplète. Ce manque rend le risque de financement pour la Région trop important.

1. Qualité de l'objectif

Les aspects liés à l'objectif sociétal sont décrits dans le règlement du programme Co-Create (section « Durabilité sociétale »)

1.1. L'enjeu sociétal : formulation et pertinence

<p>Le projet adresse bien un enjeu sociétale telle que défini dans le cadre du programme Co-create.</p> <p>On en comprend la pertinence.</p> <p>Le projet démontre une compréhension fine et approfondie de l'enjeu sociétal.</p>	<p>Le projet adresse bien un enjeu sociétale telle que défini dans le cadre du programme Co-create. Celui-ci est bien explicitée et on en comprend la pertinence. Des recommandations sont formulées pour renforcer la compréhension fine et approfondie de l'enjeu sociétal.</p>	<p>Globalement le projet adresse un enjeu sociétale telle que défini dans le cadre du programme Co-create. Il y a cependant encore des imprécisions, incohérences, etc. On reste encore fort dans des généralités.</p> <p>Ou on comprend peu la pertinence de l'enjeu adressé.</p>	<p>Il est encore difficile de percevoir clairement l'enjeu sociétal qui est adressé et ce que le projet souhaite faire. Le projet reste encore fort dans des généralités, il n'y a pas de contextualisation.</p> <p>Ou l'enjeu sociétal évoqué manque de pertinence.</p>
---	---	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

1.2. Adéquation du projet avec l'enjeu sociétal

Un projet de co-recherche se construit au départ d'un enjeu sociétale. C'est lui qui détermine le besoin commun de problématisation.

Toutes les situations ne nécessitent pas un travail en co-création. Typiquement, les situations où la co-création est la plus pertinente sont celles où se combinent une dimension systémique et une hétérogénéité des représentations sociétales.

L'organisation de l'action collective autour d'objectifs communs peut être entravée par la présence d'individus ayant des intérêts hétérogènes et susceptibles d'utiliser le processus de manière instrumentale pour promouvoir leurs propres intérêts. Par exemple, les chercheurs disciplinaires peuvent utiliser l'environnement de recherche transdisciplinaire pour faciliter l'accès à de nouvelles recherches dans le cadre de leur programme de recherche disciplinaire. Les acteurs de la société peuvent quant à eux être principalement intéressés par la défense de positions de points de vue préétablis ou par des objectifs opérationnels (études, expertise, financements, etc.). Le problème n'est pas l'existence d'une hétérogénéité d'intérêts mais bien la place qu'ils prennent dans la construction du projet et leur articulation avec la problématique. En d'autres termes, est-ce que le projet se construit au départ d'une problématique commune ou est-ce qu'il se construit essentiellement au départ de la juxtaposition d'intérêts individuels.

<p>Le projet est bien construit au départ de l'enjeu sociétal. Au regard de cet enjeu, la réalisation</p>	<p>Le projet est bien construit au départ de l'enjeu sociétal. Au regard de cet enjeu, la réalisation de la recherche</p>	<p>L'adéquation entre l'enjeu sociétal et le besoin de recherche est fragile.</p>	<p>Le projet est très peu construit au départ de l'enjeu sociétal. Ce n'est pas</p>
---	---	---	---

de la recherche représente une nécessité.	représente une nécessité. Des recommandations sont formulées pour renforcer ou mieux expliciter l'adéquation entre l'enjeu sociétal et le besoin de co-recherche.	Et/ou le caractère nécessaire de la recherche pour l'enjeu sociétale est fragile. Des besoins d'autres natures sont prioritaires : éducation, financier, sensibilisation, politique, etc.).	ce dernier qui en détermine les contours. ET/ou la recherche n'est pas nécessaire pour répondre à l'enjeu sociétal. Des besoins d'autres natures sont prioritaires : éducation, financier, sensibilisation, politique, etc.).
---	---	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

1.3. Base systémique

Les attentes en termes d'approche systémique sont reprises dans le règlement, section « Durabilité sociétale » : « *Le programme est conçu pour adresser les enjeux sociétaux complexes (wicked problem) et à les adresser d'un point de vue systémique* ». Cette approche fait appel à 3 dimensions :

- considérer les situations sous l'angle **des relations entre les composantes** du système sociétal ;
- penser les **conditions et redirections** ;
- réaliser un **travail de mémoire** ;

Pour un travail de co-recherche, il est attendu qu'il y ait une première base systémique qui commence à être construite le système sociétal qui est au cœur de la recherche est bien identifié et délimité. La caractérisation de ce système peut ne pas encore être complète. Les inconnues qui persistent font alors partie de la problématique de recherche. Les logiques relationnelles, de redirections et de travail de mémoire sont intégrés à la problématique de recherche.

Le projet va explicitement intégrer les 3 dimensions de l'approche systémique (relations, redirections et mémoire). Le projet a atteint sur ce plan la maturité suffisante pour démarrer un projet de recherche.	Le projet a bien l'intention d'intégrer les 3 dimensions de l'approche systémique (relations, redirections et mémoire). Le projet a atteint sur ce plan la maturité suffisante pour démarrer un projet de recherche. Certaines recommandations sont cependant formulées pour renforcer l'un ou l'autre aspect durant le projet.	Le projet a bien l'intention d'intégrer les 3 dimensions de l'approche systémique (relations, redirections et mémoire) mais cela reste peu explicité ou des éléments de bases sont encore manquants.	La base systémique est insuffisante. Et/ou le projet ne démontre pas son intention de travailler dans le cadre d'une approche systémique.
--	---	--	---

Choix et commentaire de l'expert :

2. Degré exploratoire

2.1. Caractère innovant

Les aspects liés au caractère innovant sont décrits dans le règlement du programme *Co-Create* (section « Recherche et développement expérimental »).

<p>Le projet s'inscrit totalement dans une logique d'alternative et pas d'assimilation et ou adresse bien des situations qui sont invisibilisées, non prises en considérations par les acteurs institutionnels, politiques, administratifs ou commerciaux.</p>	<p>Le présent projet présente bien un caractère innovant.</p> <p>Des recommandations sont formulées pour assurer que le projet s'inscrive bien dans une logique d'alternative et évite de tomber dans une logique d'assimilation ou d'alternative infernale.</p> <p>Ou, des recommandations sont faites pour mieux cibler les angles morts qui ne sont pas déjà pris en considération par les acteurs institutionnels, politiques, administratifs ou commerciaux.</p>	<p>Le caractère innovant est encore assez fragile. Le projet risque de rester dans une logique d'assimilation qui reste au niveau des effets, des conséquences, des symptômes sans questionner les structures causales.</p> <p>Ou les situations évoquées sont déjà prises en considération par les acteurs institutionnels, politiques, administratifs ou commerciaux.</p>	<p>Le projet est trop incrémental et reste dans une démarche d'assimilation qui reste au niveau des effets, des conséquences, des symptômes sans questionner les structures causales.</p> <p>Ou les situations évoquées sont suffisamment prises en considération par les acteurs institutionnels, politiques, administratifs ou commerciaux.</p>
--	---	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

2.2. Caractère incertain

Les aspects liés au caractère incertain sont décrits dans le règlement du programme *Co-Create* (section « Recherche et développement expérimental »).

<p>Le projet dispose d'un état approfondi et transdisciplinaire des connaissances. Cet état démontre un manque et des incertitudes qui justifient et font l'objet du besoin de recherche. Ce manque de connaissances dépasse les connaissances propres des porteurs de projet c.à.d. qu'ils concernent bien l'état de l'art. Le projet est bien circonscrit autour de ce manque.</p> <p>Les actrices et acteurs du changement ne sont pas encore en capacité de formuler des questions spécifiques ou des propositions d'innovation spécifiques, des solutions, etc.</p>	<p>Le projet présente un caractère incertain marqué. Le projet dispose d'un état approfondi et transdisciplinaire des connaissances. Cet état démontre un manque et des incertitudes qui justifient et font l'objet du besoin de recherche. Ce manque de connaissances dépasse les connaissances propres des porteurs de projet c.à.d. qu'ils concernent bien l'état de l'art. Le projet est bien circonscrit autour de ce manque.</p> <p>Les actrices et acteurs du changement ne sont pas encore en capacité de formuler des questions spécifiques ou des propositions d'innovation spécifiques, des solutions, etc. Des recommandations sont formulées pour renforcer la contribution à l'état des connaissances et le caractère exploratoire du projet.</p>	<p>Le caractère incertain est présent mais certains aspects sont encore peu explicités par le projet. Certains aspects du projet ne sont pas du ressort d'une problématique de recherche.</p>	<p>Le caractère incertain est faible. Beaucoup de choses sont déjà connues. Les enjeux de connaissances sont essentiellement restreints aux manques de connaissances des porteurs de projet.</p> <p>Le projet vise essentiellement l'acquisition, la mobilisation ou le croisement de connaissances existantes. Il ne vise pas la production d'une connaissance nouvelle et concerne davantage l'acquisition d'informations à visée opérationnelle (planifier, évaluer les impacts, faire des choix, etc.). Il se rapproche ainsi beaucoup trop de la réalisation d'une étude.</p>
--	---	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

3. Equipe

3.1. Transdisciplinarité et Communauté de sens

Les aspects liés à la transdisciplinarité et à la communauté de sens sont décrits dans le règlement du programme *Co-create* (section *Co-création*).

Pour entamer un projet de co-recherche, il est attendu que les fondations soient établies sur ces aspects (éventuellement au moyen d'un projet de co-problématisation). Un travail de consolidation peut cependant être poursuivi pendant le projet.

1. En ce qui concerne la communauté de sens, une communauté de co-chercheuses-co-chercheurs (niveau d'implication « engagement ») est constituée avec les actrices-acteurs du changement. Les situations ne permettant pas ce niveau d'engagement sont **à problématiser notamment au niveau des éléments clef de la Co-création et de l'impact du projet (l'impact étant à l'échelle de la Co-création)**: pragmatisme de l'implication (pourquoi ? Qui investit sur qui/quoi, qui mobilise qui ? au service de quoi ?), stratégies et méthodes d'inclusion, postures épistémiques, relations au changement visé, sens commun, relations de pouvoir, etc.
2. Un sens commun autour des objectifs, designs, concepts et finalités du projet est partagé par la communauté de co-chercheuses-co-chercheurs. Ou du moins, la pluralité des représentations sociales et des intérêts n'empêche pas d'œuvrer à un objectif commun. Les situations ne correspondant pas à cela sont alors intégrées à la problématique de recherche.
3. Les contours d'une démarche **transdisciplinaire** engagée pour une démocratie des connaissances et une science ouverte ont été travaillés. Cela implique un travail préalable d'analyse de l'hétérogénéité des systèmes et cultures de la connaissance en jeu dans la communauté. Il s'agit d'analyser et d'échanger sur la manière dont les membres de la communauté produisent, acquièrent, utilisent, légitiment les connaissances. Il s'agit ensuite d'explorer les éventuels conflits, tensions, et rapports de force qui se jouent à ce niveau.

La maturité de la communauté de sens correspond bien à ce qui est attendu pour un projet de co-recherche.	La maturité de la communauté de sens correspond à ce qui est attendu pour un projet de co-recherche au niveau composition, transdisciplinarité, engagement et sens commun. Des recommandations sont toutefois formulées pour améliorer certaines de ces attentes.	La maturité de la communauté de sens présente encore des fragilités sur l'un de ses aspects : composition, niveau d'engagement, travail du sens commun.	La maturité de la communauté de sens est insuffisante au niveau composition, engagement, transdisciplinarité, ou sens commun.
---	---	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

3.2. Compétences

Le projet dispose de toutes les compétences nécessaires.	Le projet dispose de l'essentiel des compétences nécessaires. Il pourrait être intéressant	Les compétences principales sont présentes mais le projet gagnerait à s'équiper en compétences complémentaires.	Certaines compétences et sources de savoirs sont manquantes. Cela conduira à des réponses incomplètes et à des angles morts importants.
--	--	---	---

d'apporter de manière ponctuelle certaines compétences.		
---	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

4. Programme de travail

4.1. Adéquation du programme avec les objectifs de recherche.

Le programme de travail est tout à fait pertinent par rapport aux objectifs de recherche poursuivis par le projet	Le programme de travail est pertinent par rapport aux objectifs de recherche poursuivis par le projet. Des recommandations sont formulées pour améliorer certains aspects.	Certains aspects du programme de travail ne sont pas pertinents par rapport aux objectifs de recherche.	De trop nombreux aspect du programme ne sont pas pertinent pour atteindre les objectifs de recherche.
---	--	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

4.2. Adéquation du programme avec l'approche en Co-création

Les aspects liés l'approche transdisciplinaire sont décrits dans le règlement du programme Co-Create (section Co-création »).

Les méthodes mobilisées soutiennent bien la démarche de co-création.	Les méthodes mobilisées soutiennent la démarche co-création. Des recommandations sont toutefois formulées pour mieux les intégrer dans la dynamique de groupe et/ou dans les méthodologies de travail.	L'intention est bien présente mais des éléments garantissant la démarche co-création sont encore fragiles ou peu intégrés dans la méthodologie de travail.	Le projet reste très asymétrique. La possibilité de certains acteurs de trouver un espace pour pouvoir consolider et exprimer leurs savoirs est très limité. La plupart des éléments de la démarche transdisciplinaire sont manquants.
--	--	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

4.3. Adéquation du programme avec une recherche et une innovation responsable

Le programme soutient des projets qui répondent aux critères d'une recherche et d'innovation responsable. Ceci implique notamment d'inclure dans le projet un travail sur les arrière-plans normatifs et les effets du projet. La recherche est non-neutre. Les cadrages implicites, les institutions qui nous ont formés où pour lesquelles nous travaillons, le matériel, les outils que nous mobilisons, l'histoire dont nous héritons, nos valeurs, nos intentions, etc...façonnent implicitement tous les aspects de notre recherche. Il s'agit d'identifier et travailler ces arrière-plans normatifs. Un savoir également des effets productifs. Il s'agit de réfléchir aux buts et aux possibles Implications du projet ainsi qu'à ses résultats notamment en termes éthiques, de mésusage potentiel dans d'autres contextes sociaux et politiques, etc. Evaluer les externalités négatives, les effet rebonds, l'acceptabilité éthique, la durabilité et la désirabilité sociale des résultats.

Le projet a bien intégré un travail et une réflexion sur sa responsabilité sociétale.	Le projet a bien intégré un travail et une réflexion sur sa responsabilité sociétale. Des recommandations sont formulées pour renforcer cette analyse.	Le projet s'inscrit dans une perspective de recherche et innovation responsable. Toutefois le travail prévu sur ces aspects est encore faible ou peu explicité.	Le projet n'intègre pas un travail sur sa responsabilité sociétale. Ou celui-ci est insuffisant.
---	--	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

4.4. Démarche exploratoire

Les aspects liés à la démarche exploratoire sont décrits dans le règlement du programme *Co-Create* (section « Recherche et développement expérimental »).

Le projet intègre bien les éléments d'une démarche de recherche.	Le projet s'inscrit dans une démarche de recherche. Certaines recommandations sont formulées pour approfondir certains aspects de cette démarche.	Certains aspects de la démarche de recherche sont sous-estimés.	La démarche de recherche est insuffisante.
--	---	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

5. Faisabilité

5.1. Contraintes externes

Il s'agit ici d'évaluer l'éventuelle présence de contraintes extérieures au projet qui impacterait sa faisabilité.

Le projet proposé est réalisable et il n'y pas de contrainte externe particulière (loi, autre projet, décision politique, autorisation hiérarchique, délais, etc.) qui empêche sa réalisation.	Le programme est réalisable mais devrait porter attention à l'une ou l'autre chose qui pourrait influencer le cours du projet (loi, autre projet, décision politique, autorisation hiérarchique, délais, etc.)	Certaines contraintes sont sous-estimées et pourraient significativement impacter le cours du projet (loi, autre projet, décision politique, autorisation hiérarchique, délais, etc.).	Il y a un ou des éléments qui empêchent actuellement ou à court terme la réalisation du projet (cadre légal, autre projet, décision politique, besoin d'autorisation, etc.).
--	--	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

5.2. Contraintes internes

Il s'agit ici d'évaluer l'éventuelle présence de contraintes internes au projet qui impacterait sa faisabilité. Il peut s'agir de divergences trop profondes entre les acteurs, d'indisponibilités de certains, de non-autorisation de la hiérarchie d'entrer dans une démarche exploratoire, de dilemmes moral ou professionnel etc. Rem. Les controverses, désaccords, hétérogénéités de points de vue doivent pouvoir exister au sein d'un projet en co-création. Il est important de reconnaître cette diversité et l'utiliser pour explorer les domaines dans lesquels des perspectives de convergence ou des stratégies d'actions communes peuvent être formulées. Cependant, si cet aspect n'est pas accompagné, cela peut très vite impacter la faisabilité du projet. Il est donc important que le projet montre dans son mode de gouvernance, ses méthodes ou l'accompagnement prévu, qu'il est attentif à ces aspects ainsi qu'aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupes. Le règlement invite les équipes à prévoir un accompagnement sur ce plan en sous-traitance.

Le projet ne présente pas de contraintes internes particulières. Il porte bien une attention aux dynamiques de controverse et aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupes ?	Le projet ne présente pas de contraintes internes particulières. Des recommandations sont toutefois formulées pour améliorer la prise en compte de certaines contraintes, des dynamiques de controverse ou des aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupe.	Certaines contraintes internes fragilisent la réalisation du projet. Et/ou L'attention portée aux dynamiques de controverse ou aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupe est encore légère et risque à un	Certaines contraintes internes hypothèquent la réalisation du projet. Et/ou L'attention portée aux dynamiques de controverses ou aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupes est insuffisante.
--	---	---	---

		moment de fragiliser la faisabilité du projet.	
--	--	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

--

5.3. Ressources

Le financement est avant tout dédié à soutenir les acteurs concernés et leur donner les moyens de rentrer dans un dispositif exploratoire. Les personnes affectées au projet doivent donc bien répondre de cette qualification d'acteur du changement. Ces personnes doivent donc être identifiées dans le formulaire de la demande et les budgets. En outre, le règlement suggère vivement aux équipes de prévoir une sous-traitance pour l'animation des méthodologies de co-création, la médiation des dynamiques de groupe, l'usage d'approches artistiques pour favoriser les croisements des savoirs, etc. Un facteur clef du succès de la co-création est la confiance mutuelle au sein de la communauté de sens. Nous invitons donc les projets à prévoir des ressources raisonnables pour organiser des moments de convivialité, mise au vert, etc.

Signalons également que les projets sont invités à considérer différentes formes de format pour la capitalisation, la formalisation de leurs résultats (film, podcasts, livres, BD, création théâtrale, etc.). Les projets sont donc invités à prévoir les ressources nécessaires pour cela. A la fin de chaque projet, il sera demandé d'organiser un événement de clôture et de valorisation. Les projets sont également invités à prévoir les ressources nécessaires pour cet événement.

Les ressources et les budgets sont adéquats et intègrent la gestion de la dynamique de groupe, la formalisation des connaissances et la construction d'un climat de confiance	Les ressources et les budgets sont adéquats. Des recommandations sont formulées pour améliorer les ressources du projet. Notamment pour intégrer la gestion de la dynamique de groupe, la formalisation des connaissances et la construction d'un climat de confiance	La durée et/ou le budget est/(sont) légèrement surestimé(s)/sous-estimé(s). Certains postes budgétaires ne sont pas nécessaires pour réaliser le projet. Les budgets nécessitent des adaptations.	La durée et/ou le budget est/(sont) largement surestimée(s)/sous-estimée(s). La plupart des frais ne correspondent pas à des frais de recherche et ne sont pas en adéquation avec le projet. Les budgets demandent des modifications majeures. Et/ou Il y a des déséquilibres importants entre les budgets. Le subside va principalement chez des acteurs intermédiaires.
---	---	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

--

6. Valorisation et Impacts

6.1. Capacité et intention d'usage des résultats

L'objectif d'un projet de co-recherche est de produire de nouvelles connaissances autour d'une problématique de recherche et de permettre de formuler et d'éclaircir des pistes d'innovations/changements/transitions à développer ultérieurement. Un projet de co-recherche doit donc apporter des éléments de réponse à la question de recherche initialement posée et 'avoir généré les connaissances suffisantes pour être en capacité de progresser vers le développement de l'Innovation souhaitée ou de la réorienter.

A l'issue du projet, les acteurs du changement auront acquis les connaissances suffisantes pour être en capacité de progresser vers les changements souhaités ou de les réorienter.	A l'issue du projet, les acteurs du changement auront acquis les connaissances suffisantes pour être en capacité de progresser vers les changements souhaités ou de les réorienter. Des recommandations sont formulées pour améliorer les impacts et effets du projet.	Les effets et impacts possibles du projet sur la capacité des acteurs du changement mériteraient d'être mieux travaillés. Les intentions d'usage des connaissances produites sont peu explicites.	Le projet n'aura que trop peu d'effets sur la capacité des acteurs du changement. Les intentions d'usage des connaissances produites sont insuffisantes.
---	--	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

6.2. Démocratie des connaissances

Le programme **Co-create** s'inscrit dans une volonté de démocratisation des connaissances¹. Cela implique une science ouverte intégrant trois dimensions : l'ouverture à la société, l'ouverture à la publication et aux données, l'ouverture aux savoirs exclus et aux différentes épistémologies.² Ce critère porte sur l'intégration de ces trois dimensions dans les perspectives d'impact et de valorisation.

¹ The concept of knowledge democracy acknowledges the importance of multiple knowledge systems, such as organic, spiritual and land-based systems, frameworks arising from social movements and the knowledge of the marginalized or excluded. It affirms that knowledge is both created and represented in multiple forms, including text, image, numbers, story, music, drama, poetry, ceremony and meditation. It is about open access for the sharing of knowledge, making it a powerful tool for taking action in social movements to deepen democracy and to struggle for a fairer and healthier world. HALL Budd et TANDON Rajesh, « Decolonization of knowledge, epistemicide, participatory research and higher education », Research for All, 2017, vol. 1, n° 1, pp. 6-19. DOI 10.18546/RFA.01.1.02.

² CHAN, Leslie, HALL, Budd, PIRON, Florence, TANDON, Rajesh, and WILLIAMS, Lorna, "Open Science Beyond Open Access: For and with communities. A step towards the decolonization of knowledge", the Canadian Commission for UNESCO's IdeaLab, Ottawa, Canada, July 2020

Le projet s'inscrit dans une démarche de démocratie de la connaissance et respecte les 3 dimensions d'une science ouverte.	Le projet a bien l'intention de s'inscrire dans une démarche de démocratie de la connaissance. Des recommandations sont formulées pour renforcer cet objectif ou l'une des 3 dimensions d'une science ouverte.	Certains aspects relatifs à une démocratie de la connaissance et aux 3 dimensions d'une science ouverte restent fragiles.	Le projet ne contribue pas à la démocratie de la connaissance. Ou, le projet ne respecte pas l'une des 3 dimensions d'une science ouverte.
--	--	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

6.3. Durabilité sociale

Il est demandé d'évaluer ici si le projet assure le bien-être et la santé des personnes et contribuera à la durabilité sociale en Région de Bruxelles-Capitale ? Exemples d'impact social: éliminer des injustices sociales ; favoriser l'emploi valorisant des qualifications multiples ou la réinsertion professionnelle, renforcer la démocratie, renforcer la cohésion et la santé sociale, renforcer la qualité et l'accès à l'éducation, soutenir des logiques de démonétisation et de démarchandisation (don, entraide, bien commun), soutenir une adéquation entre le niveau technologique et le besoin à satisfaire, soutenir des alternatives technologiques moins coûteuses socialement.

Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité sociale et contribuera à cette dernière.	Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité sociale et contribuera à cette dernière. Des recommandations sont formulées pour amplifier cette contribution.	Le projet est neutre sur le plan de la durabilité sociale.	Le projet pourrait avoir un impact négatif sur un ou plusieurs éléments de la durabilité sociale.
--	--	--	---

Choix et commentaire de l'expert :

6.1. Durabilité environnementale

Il est demandé d'évaluer ici si le projet assure la santé environnementale et contribuera à la durabilité environnementale en Région de Bruxelles-Capitale ? Exemples d'impact : renforcer la santé écologique du territoire ; réduire la consommation de ressources : réduction, réemploi ou recyclage des déchets ; Préserver les écosystèmes ; limiter les émissions et/ou proposer une alternative à des composés nocifs pour l'environnement ; appliquer les principes de l'éco-conception et prendre en compte la gestion de la fin de vie ; soutenir une adéquation entre le niveau technologique et le besoin à satisfaire ; soutenir des alternatives technologiques moins coûteuses écologiquement.

<p>Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité environnementale et contribuera à cette dernière.</p>	<p>Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité environnementale et contribuera à cette dernière. Des recommandations sont formulées pour amplifier cette contribution.</p>	<p>Le projet est neutre sur le plan de la durabilité environnementale.</p>	<p>Le projet ne contribue pas à la durabilité environnementale. Ou, le projet pourrait avoir un impact négatif sur un ou plusieurs éléments de la durabilité environnementale.</p>
--	--	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

--